

# RETOUR AU COLLEGE

22 juin 2020

Du fait de l'évolution de la situation sanitaire, un assouplissement du protocole sanitaire (notamment des règles de distanciation physique) est désormais possible, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.  
Le collège pourra accueillir tous les élèves à partir du 22 juin.



## ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT

- Les personnes extérieures à l'établissement peuvent accéder aux locaux  
-> **port du masque obligatoire**



## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

- dans la mesure où la distanciation physique ne pourra être garantie tout le temps (notamment en classe)
- 1 masque par demi-journée de présence  
-> **pour les élèves et les personnels**



## HYGIÈNE DES MAINS

Lavage des mains au gel :

- à l'entrée dans le collège
- après chaque récréation



## HYGIÈNE DES MAINS

Lavage des mains au savon :

- avant et après être allé aux toilettes
- avant et après le repas au self
- dès l'arrivée à la maison



## DISTANCIATION PHYSIQUE



- Distance d'au moins un mètre dans les espaces clos.
- Pas de distanciation physique dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe.
- Pas de contact direct



## ACCUEIL DES ÉLÈVES

- Les élèves n'ayant pas cours ne pourront pas être accueillis
- **Exception** : les élèves dépendants des transports scolaires



## RÔLE DES PARENTS

Avant tout départ au collège :

- Prendre la température de son enfant. En cas de température supérieure à 38°C -> Ne pas envoyer son enfant au collège.
- En cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 (chez l'élève ou chez un membre de la famille) -> Ne pas envoyer son enfant au collège
- Munir son enfant de 2 masque jetables neufs ou de 2 masques en tissu propres (par jour).





## ENTRÉE DANS LE COLLÈGE

- Respect des horaires
- Lavage des mains au gel
- Port du masque obligatoire

## SORTIE DES ÉLÈVES

- L'enseignant accompagne le groupe classe dans la cour
- Les élèves externes sortent dans le calme
- Les élèves demi-pensionnaires sont pris en charge par la Vie scolaire pour aller déjeuner



## CASIERS

- Pas d'utilisation des casiers
- Les élèves pourront laisser leurs sacs dans la salle attribuée à leur classe



## VIE SCOLAIRE

- Bureau de la Vie scolaire fermé
- Les élèves montrent les mots de leur carnet de liaison par la fenêtre qui donne sur la cour de récréation.

## FIN DES SENS DE CIRCULATION



## RÉCRÉATION

- Espaces collectifs intérieurs condamnés
- Une zone attribuée dans la cour par classe
- Pas de jeux de contacts



## SANITAIRES

- Approvisionnement régulier en papier et en savon
- Aération systématique



## RESTAURATION

- Pause déjeuner : 11h20-13h00
- Demi-pension assurée
- Lavage des mains avant et après le déjeuner



- Aération systématique (au moins 15 minutes)
- le matin, avant l'arrivée des élèves
- pendant les cours (si possible)
- entre chaque cours
- pendant chaque récréation
- pendant la pause déjeuner
- pendant le nettoyage des locaux

## NETTOYAGE DES LOCAUX

- Nettoyage quotidien (2 étapes) : nettoyage + désinfection
- Désinfection et nettoyage quotidien des tables, chaises, poignées, interrupteurs, rampes, etc.



## GESTION D'UN CAS SUSPECT

- Symptômes évocateurs (avec ou sans fièvre)
  - > Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie
  - > Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève immédiatement
  - > Rappel de la procédure à suivre par les parents



- Information transmise au personnel de santé de l'Education nationale référent pour l'analyse des contacts de l'élève depuis les 48h précédant le début des symptômes



## EN CAS DE TEST POSITIF

- Information transmise aux personnels et aux parents ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade
- Information transmise au Conseil départemental et aux services académiques



- Des dépistages pourraient être organisés au sein de l'établissement, selon des modalités définies par les autorités sanitaires et académiques

# RETOUR AU COLLEGE

## Organisation des enseignements

Le collège pourra accueillir tous les élèves à partir du 22 juin.  
Les enseignements y seront organisés différemment,  
toujours dans l'intérêt des élèves,  
et dans le cadre du protocole sanitaire assoupli.



### ENSEIGNEMENT À DISTANCE

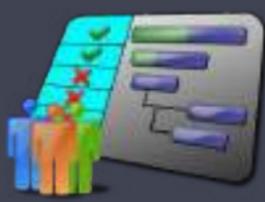
Fin de l'enseignement  
à distance, sauf :

pour les enseignants qui ne peuvent  
pas revenir travailler au collège



### ENSEIGNEMENT EN PRÉSENTIEL

- Entrées et sorties progressives
- Une salle fixe attribuée par classe
- Une place fixe attribuée par élève dans la salle
- Déplacement des professeurs lors des intercours



### EMPLOI DU TEMPS

- Aménagement des EDT :
  - pause déjeuner (11h20-13h00)
  - limiter les heures de permanence
- Consulter Pronote (notamment en début de la semaine)



### ANNULATION DES DISPOSITIFS ET ACTIVITÉS

- Devoirs faits
- PRE
- Chorale
- Clubs, Foyer
- Association sportive



### EPS

- Vestiaires condamnés
- Les élèves arrivent au collège en tenue de sport



### CDI

- CDI fermé